



ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée
Rapport 2012

Lettres et sciences humaines

www.ens-lyon.fr

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Approches des sciences humaines

Oral

Épreuve commune

Commençons par rappeler que le but de cette nouvelle épreuve est de permettre au candidat à l'ENS de Lyon de se constituer une culture, non pas seulement « générale », mais en lien avec la formation intellectuelle qu'il reçoit et l'identité de l'école qu'il prépare. Rappelons en outre qu'après avoir tiré un extrait, les candidats disposent d'une heure de préparation pour un exposé de 10 minutes et un entretien de 15 minutes avec un jury interdisciplinaire.

Dans les dix minutes qui lui sont imparties, le candidat doit situer l'extrait proposé (d'une page ou deux, selon la nature du texte), en expliquer les principaux moments et élaborer une réflexion personnelle. Compte tenu de la brièveté de l'exercice, et de la longueur des textes, les candidats ne sont pas invités à en donner lecture. L'exposé doit donc être conçu en trois temps. Le premier temps est celui d'une introduction qui situe le passage en le référant à son contexte immédiat et en indiquant la manière dont il se rattache au projet général de l'œuvre. Le deuxième temps consiste à énoncer la thèse fondamentale de l'extrait et à analyser son sens et ses justifications, la manière dont elle est déployée, la façon dont elle est exemplifiée. Dans un troisième temps, le candidat s'engage dans une lecture personnelle de l'extrait proposé. On peut imaginer soit une réflexion sur l'enjeu général du texte, soit un travail de lecture critique et de discussions du texte. Dans le premier cas, il s'agit par exemple de rendre compte des enjeux de la méthode mise en œuvre par le texte (en faisant apparaître son originalité intrinsèque, ou par différence avec d'autres méthodes possibles sur le même objet), ou de réfléchir à l'objet tel qu'il est construit par le texte, de façon convergente ou divergente avec d'autres auteurs. Dans le deuxième cas, il peut s'agir par exemple de critiquer la thèse développée ou la méthode déployée. Soulignons à propos de cette troisième partie de l'exercice que, la durée de l'épreuve étant très courte, le candidat doit choisir un angle d'attaque et non pas tenter de les traiter tous, ni se contenter de les inventorier allusivement. Le moment de l'entretien sera l'occasion de développer ce qui ne l'a pas été dans la première partie de l'épreuve.

La deuxième partie de l'épreuve, celle des échanges entre le candidat et le jury porte tout d'abord sur l'extrait et l'analyse qui en a été proposée. Le jury aide le candidat à préciser et à compléter sa lecture du texte. Il vérifie également la connaissance de l'œuvre. Dans un deuxième temps, les échanges portent davantage sur l'aspect personnel de l'exposé : la proposition du candidat, son impression de lecture, son évaluation personnelle de la méthode et de la pensée rencontrées dans l'extrait. Le jury peut inviter à faire dialoguer l'extrait avec le reste du programme. Au cours de la discussion avec le jury, les candidats doivent donc s'attendre à des questions de différentes natures : on peut leur demander de définir des notions de l'extrait ou des concepts centraux de l'œuvre dont il est issu ; on peut les inviter à revenir sur le sens d'une phrase de l'extrait ; on peut également les interroger sur la manière dont l'extrait est susceptible d'éclairer des questions contemporaines ; enfin, on peut leur demander de trancher entre les thèses ou points de vue opposés qu'ils auront évoqués et de justifier la position qu'ils défendent.

La plupart des candidats étaient bien préparés aussi bien sur le plan des contraintes formelles inhérentes à cette nouvelle épreuve que sur celui du programme lui-même. Rares sont les candidats qui ont réduit leur exposé à une simple explication de l'extrait et seul un petit nombre n'a manifestement que survolé l'œuvre d'où était tiré l'extrait qui leur a été proposé (comment expliquer sinon que des candidats aient pu affirmer que le but recherché par Simone de Beauvoir était de revenir à l'unité primitive de l'androgynie, ou d'inviter les femmes à renouer avec la tradition, ou d'établir que les femmes, tout comme les ouvriers et les esclaves, sont responsables de la domination qu'ils subissent...). L'expression fut dans l'ensemble élégante, voire de grande qualité, seuls quelques rares barbarismes (« appréhendables », « réductive », « minorat ») ou maladresses (« le chapitre se centre sur... ») ont été entendus. Alors que le jury craignait un flottement quant à la méthode de cette nouvelle épreuve et une appropriation insuffisante d'un programme quantitativement important, il a pu se réjouir de la remarquable maîtrise du temps imparti chez la plupart des candidats, de la pertinence de leurs exposés et de la qualité de nombreuses discussions. Chacun des ouvrages du programme a donné lieu à de très bonnes prestations. Pour tous les membres du jury, cette épreuve constitue d'ores et déjà une réussite et y participer fut une réelle source de satisfaction.

Des défauts récurrents peuvent néanmoins être relevés. Ils concernent tout d'abord la maîtrise du temps. Un certain nombre de candidats n'ont pas tiré profit des dix minutes imparties pour expliquer le texte proposé et construire une perspective personnelle d'interprétation. Les exposés les plus courts ont affleuré les cinq minutes trente. Cette brièveté d'exposition, que l'on ne saurait que par un sophisme assimiler à un art de la concision, a été bien évidemment préjudiciable aux candidats concernés. Inversement, certains candidats ont dépassé les 10 minutes imparties. Ils se sont alors vus invités à conclure sans nécessairement avoir pu élaborer une réflexion personnelle. Plus généralement, les candidats ont parfois mal équilibré les durées respectives des trois moments de leur exposé. La situation du texte a parfois absorbé la moitié du temps imparti, au détriment de l'explication et de l'élaboration personnelle. Inversement, ce troisième temps de l'exposé a parfois été réduit à une conclusion d'une trentaine de secondes alors qu'il s'agit là non seulement d'une partie constitutive de l'exposé, mais aussi de l'assise d'une part importante de la discussion. Dans l'esprit du jury, la situation du texte devrait durer deux ou trois minutes, le reste du temps devant être divisé de façon à peu près égale entre l'explication et l'élaboration personnelle.

Concernant les deux premiers moments de l'exposé, les candidats ont parfois semblé considérer que le texte ne pouvant être expliqué dans son détail en raison de la brièveté du temps imparti, il suffisait d'y associer quelques idées générales. Parfois les textes ont été pris comme simples prétextes à des considérations sur l'auteur, voire sur un autre auteur (par exemple, dans un extrait de Starobinski, à propos d'une citation de Fontenelle, le candidat parle en détail de Rousseau et ne cite Fontenelle que lorsque lui est demandé explicitement de qui est la citation). Le jury a également constaté des digressions intempestives sans rapport avec la problématique du passage concerné. Force est d'insister sur la nécessité de rester près du texte, de s'en tenir à ses principaux mouvements, et d'en étayer précisément la structuration, en s'appuyant si nécessaire sur son énonciation ou ses moyens stylistiques.

C'est probablement la troisième partie de l'exposé qui a été la plus défectueuse. Deux erreurs symétriques ont été relevées. Certains candidats se contentent de décrire la méthode de l'auteur, semblant considérer qu'une description suffit à faire apparaître les enjeux méthodologiques de l'extrait. D'autres tentent au contraire de multiplier les types de problématisation en évoquant des enjeux méthodologiques, en confrontant les thèses de l'extrait à des positions adverses et en esquissant une critique de l'auteur. Rappelons donc qu'une simple description de la démarche d'un auteur ne peut tenir lieu de *réflexion personnelle*, et qu'il ne faut développer qu'*un seul axe* de réflexion personnelle. Le jury a également déploré une tendance à mettre en relation trop mécaniquement et trop artificiellement l'extrait avec une partie ou la totalité des autres auteurs du programme. Si cette mise en relation est possible, elle n'est *en aucun cas* obligatoire. Les candidats doivent justifier sa pertinence et, puisqu'elle doit être justifiée et développée, elle ne peut concerner qu'*un seul* autre ouvrage au programme. On n'attend pas qu'à la suite de l'explication arrivent en liste tous les textes au programme selon des analogies plus ou moins hasardeuses (faire un parallèle entre Dollfus et Beauvoir en disant qu'il s'agit de deux écrivains engagés...). La mise en relation doit être authentiquement pertinente. Mentionnons, en guise d'illustration un excellent parallèle entre le texte de Simone de Beauvoir qui aborde les problèmes de l'éducation de l'enfant par la mère aliénée dans le foyer et un texte d'Arendt sur le foyer comme « abri sûr » pour l'enfant. Des mises en relation pertinentes avec des auteurs hors programme ont été appréciées (citer Braudel et le système-monde à propos de la mondialisation ou les lieux de mémoire de Pierre Nora à propos des « hauts lieux » mentionnés par Dollfus) mais encore faut-il que les candidats soient ensuite capables, lors de l'entretien, de développer leur argumentation à partir de ces références (c'est-à-dire qu'ils aient réellement lu ce qu'ils citent et soient réellement en mesure d'en parler).

Sur le fond, les prestations les plus problématiques sont celles qui trahissent une lecture trop hâtive ou pas assez mûrie des ouvrages. La densité de certains textes de Ginzburg, de Starobinski, ou d'Arendt nécessite un travail précis de préparation. Les candidats ne peuvent pas espérer en une heure de préparation découvrir la problématique d'ensemble des ouvrages, dégager la place de l'extrait dans l'économie du chapitre, saisir la finesse et l'éventuelle complexité de l'argumentation, s'ils n'ont pas au cours de l'année lu et réfléchi sur les textes du programme (par exemple les subtiles déconstructions chez Starobinski ou Ginzburg, qui souvent procèdent par un subtil jeu d'échos et de ricochets). Une lecture attentive eut permis à plusieurs candidats d'éviter certains contresens. Est-il besoin de préciser que la date de publication des œuvres fait aussi partie du savoir minimal attendu des candidats ?

La connaissance des œuvres est également nécessaire pour cerner la dimension plus critique de l'exercice. Si l'on veut montrer en quoi l'extrait est caractéristique de la méthode ou de la démarche d'un auteur, il faut partir d'une compréhension d'ensemble de l'œuvre, expliciter précisément la fonction particulière de l'extrait. Si l'on souhaite réfléchir sur les méthodes des sciences humaines, il ne suffit pas d'assigner un auteur à une discipline, mais rendre compte des débats qui la traverse et de la manière dont un auteur peut s'y inscrire.

Insistons également sur le fait que toute critique n'est pas légitime et qu'il ne faut pas confondre réflexion et opinion personnelle : les candidats n'ont pas vocation à produire des jugements de valeur, mais des propositions critiques ; on ne saurait réfuter Hannah Arendt par de vagues considérations sur les relations familiales de nos jours, et leurs évolutions (monoparentalité, homoparentalité...). On attend aussi des candidats, qu'à partir d'un texte de Dollfus, ils servent autre chose au jury qu'un amas confus d'opinions, collage de discours médiatiques sur les communautés gitanes, les quartiers de banlieues, le vote communautaire, les assistantes sociales remplacées par les Imams...

Les candidats sont également invités à se dispenser de jugements à l'emporte-pièce sur les auteurs du programme, sous prétexte d'illustrer la distance critique qu'ils se font forts de maintenir dans leur lecture (peut-être par peur aussi de donner l'impression d'une exégèse servile). On ne saurait reprocher aux auteurs (Beauvoir, Vernant, Ginzburg...) leur manque de clarté ou l'insuffisance de leurs sources. Certains candidats dont l'exposé a manifesté une connaissance très défective de l'œuvre sur laquelle ils étaient interrogés ne se sont pas privés de qualifier d'inepte la démarche de Beauvoir, ou de parler de son « inanité conceptuelle ». Le texte de Starobinski sur Fontenelle a donné lieu à des jugements péjoratifs, induits par la confusion des instances d'énonciation et du statut des affirmations dans le passage concerné. La légère ironie du critique genevois vis-à-vis du Fontenelle mythologue a été lue comme un jugement personnel sur la valeur du mythe, occasionnant des explications pleines de prévention.

Concernant la discussion, les défauts principaux concernent l'absence de réactivité aux questions. Pendant l'entretien qui suit l'explication, on attend des candidats qu'ils répondent aux questions de façon précise et si possible concise. Ils ont le droit de répondre qu'ils ne savent pas plutôt que de se lancer dans des développements confus plus ou moins à côté de la question posée. Trop souvent les candidats ont cherché à deviner ce que le jury voulait leur faire dire, se trouvant de ce fait conduits à soutenir des thèses, attribuées imaginativement au jury, qu'ils s'avaient ensuite incapables de justifier. Rappelons donc que les questions ne sont ni des pièges ni des messages cryptés. Elles ont pour seul but de vérifier les connaissances, de préciser et de compléter un exposé, d'inviter à la réflexion personnelle. Il va sans dire que les réponses exaspérées ou condescendantes sont fortement préjudiciables (tout comme la tentative d'inversion des rôles d'un candidat indiquant à un membre du jury qu'il lui cédait la parole).

On attend que les candidats soient capables de définir très précisément les notions clés d'un passage : diaspora ou ethnie, relativisme, primitivisme, féodalité ou bureaucratie. On attend également d'eux qu'ils prennent au sérieux les textes qu'ils ont à expliquer. Le jury a parfois eu la désagréable impression que certains considéraient que les analyses d'un Dollfus étaient trop simples pour justifier une lecture attentive, or, l'expérience prouve que les textes faciles en apparence sont souvent les plus sélectifs. Plus curieuse encore est l'attitude des candidats semblant considérer que le simple fait que Beauvoir revendique l'égalité des hommes et des femmes invalide toutes ses analyses. Tous les textes du programme doivent être pris au sérieux parce qu'ils le méritent.

Sans tomber dans le quizz ou l'érudition, on peut attendre des candidats qu'ils disposent de repères historiques et géographiques précis, et qu'ils aient la curiosité d'aller vérifier certains mots, concepts ou noms propres au cours de leur lecture préparatoire (pendant l'année tout comme pendant l'heure de préparation ; rappelons que les candidats disposent, dans la salle de préparation, de plusieurs dictionnaires, des noms communs, historiques, des noms propres... ainsi que de plusieurs atlas, dont la fonction n'est pas d'être décorative). Lisant Dollfus, il n'est pas inutile d'aller vérifier où se trouvent les lieux mentionnés (la Rivière des Perles n'est pas en Inde, Taipei est la capitale de Taiwan et pas « une île » vaguement hors de Chine continentale). Lorsque Beauvoir mentionne une scène vue en Kabylie, elle ne fait pas référence à une « dictature ». Vouloir entrer à l'ENS de Lyon suppose que l'on sache à quel siècle vécut Descartes et que l'on vérifie dans un dictionnaire ce que signifient des mots tels que « espéranto », « sacerdoce », si on les ignore, sans parler d'un nom comme Aby Warburg (théoricien et historien de l'art et non peintre) qui sert d'élément analogique déterminant pour la compréhension du chapitre consacré pour l'essentiel à Picasso. Si un extrait de Beauvoir ouvre et se clôt sur le mot de « potlatch », on ne peut s'en sortir en essayant de deviner contextuellement le sens du mot pour finir par dire qu'il désigne une « réunion mondaine ». Comment comprendre le dernier chapitre de la *Crise de la culture* si on n'est pas allé vérifier ce qu'est « le Point d'Archimède » (à ne pas confondre avec « la poussée d'Archimède ») et si l'on n'a pas réfléchi préalablement au rapport qu'il entretient avec l'analyse de la conquête de l'espace ? S'il est permis de n'avoir qu'une idée vague de Périandre (étant donné que sa « fonction » est explicitement indiquée dans le texte de Vernant, il s'agit d'un tyran), définir le style *rococo* (à plusieurs reprises utilisé par Starobinski pour caractériser le style de *Candide*) ne devrait pas présenter de difficultés. Inversement, on ne doit pas espérer bluffer le jury en mentionnant des auteurs ou des livres qu'on n'a pas vraiment lus, ce qui se trahit assez aisément lors de l'entretien (par exemple, des généralités abusives sur Nietzsche ou Lévi-Strauss...).



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>
rubrique « Admissions »
puis « Admission sur concours »
rubrique « Lettres et sciences humaines »
admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409